18, route de Jungholtz
68360 - SOULTZ
☎ : 03.89.74.24.00
@ : ce.0680128V@ac-strasbourg.fr
**Vie Scolaire :**
☎ : 03.89.74.94.78

# A conserver précieusement jusqu'en septembre

## LA RENTREE SCOLAIRE AURA LIEU

**lundi 1er septembre 2025**

- de 8h à 12h (externes) ou 13h30 (demi-pensionnaires) pour **toutes** les classes de **6e**
- de 9h à 12h (externes) ou 13h30 (demi-pensionnaires) pour **l'ULIS**

**mardi 2 septembre 2025**

- à 8h pour **toutes** les classes
- à 9h pour les ULIS

# Informations pratiques pour la Rentrée

**Niveau 6e :**
Accueil le **lundi 1er septembre 2025 à 8h (9h pour l'ULIS).**
Les parents peuvent accompagner leur enfant et assister à l'appel par classe qui sera fait à 8h dans la cour.
Ensuite, de 8h à 12h, les élèves sont pris en charge par les Professeurs Principaux.
A 12h, les élèves prennent leur repas à la cantine ou à leur domicile.

Réunion d'information des parents sur la scolarité en classe de 6e
**mardi 9 septembre 2025 à 17h45.**

**Niveaux 5e/4e/3e:**
Les élèves se présentent, non accompagnés, le
**mardi 2 septembre 2025 à 8h.**
Ils seront pris en charge par les Professeurs Principaux.

**Transport scolaire le jour de la Rentrée :**
Fonctionne pour 8h et 13h30 pour les 6e.
Fonctionnement normal à partir du mardi 2 septembre.

**Pour toutes les classes :**
Emploi du temps habituel à partir du
**mardi 2 septembre 2025 à 13h30.**

**A noter :**
- Réunion d'information relative au Conseil d'Administration, aux conseils de classe (parents délégués) **jeudi 11 septembre 2025 à 18h**.
- Réunion des parents d'élèves des classes de 3ème **mardi 16 septembre 2025 à 17h45**.

**Concerne tous les élèves :**

**Demi-pension :**
La restauration scolaire fonctionne normalement dès le lundi 1er septembre 2025. Le choix du régime demi-pensionnaire est fait au moment de l'inscription. Toutefois, il est encore possible de changer de régime **jusqu'au 15 septembre 2025**. Ce changement sera fait **obligatoirement par écrit.**

**Cartable :**
Le jour de la Rentrée, l'élève apporte **uniquement** un cahier de textes ou agenda, un cahier de brouillon, quelques feuilles, un nécessaire pour écrire et un **cartable ou sac à dos** (afin de faciliter le transport des manuels scolaires).
Les casiers seront attribués en priorité aux élèves demi-pensionnaires.

**Liste de matériel (disponible sur le site du collège) : https://clg-beltz.monbureaunumerique.fr/**
Les élèves devront être en possession du matériel spécifié sur la liste dès le mercredi 3 septembre 2025 (apporter le matériel en fonction de l'emploi du temps).

**Transport scolaire :**
La demande de carte est à saisir sur le site :
**https://inscriptions-scolaires.fluo.eu**
Les élèves "transportés" seront titulaires d'une carte de transport établie et transmise par la Région Grand Est.
Nous invitons les élèves à prendre soin de cette carte. En cas de perte, vol ou détérioration, un duplicata coûtera 5€ (demande à effectuer sur le site et le paiement se fera également en ligne).

**Stationnement des bus :**
Le parvis devant le collège est réservé aux bus de transport scolaire. Pour des raisons évidentes de sécurité, **aucune manœuvre automobile et aucun stationnement n'y sont autorisés.**